

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 6.50 (avec *Bulletin officiel* fr. 8.50)

(Abonnements pris à la poste, 20 ct. en plus)

ETRANGER : 15 fr. par an (avec *Bulletin* 18 fr.)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à **Publicitas**, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Le Vorarlberg et les Jésuites

Lorsque, en décembre dernier, nous avions parlé ici, pour la première fois, du vœu qui se faisait jour parmi les populations du Vorarlberg d'être réunies à la Confédération suisse, nous avions déjà laissé entrevoir que l'un des obstacles à cette admission d'un nouveau canton pourrait surgir de la présence des Jésuites dans ce pays, notamment à Feldkirch. En ce temps, nul ne s'occupait encore de ce détail ; on se contentait de constater, sans trop savoir pourquoi, que si la population industrielle opinait en faveur du rattachement à la Suisse, les influences cléricales préféraient se tourner du côté de la Bavière. Nous fîmes, précisément parce que nous savions d'ores et déjà ce que c'était que Feldkirch, de ceux que cette dernière préférence étonna le moins.

En ce temps-là, la Bavière venait à peine de laisser choir le sceptre usé des Wittelsbach, et les Pères, qui ont la foi tenace en la prospérité des trônes qu'ils soutiennent, ne désespéraient pas encore de le rejeter. Depuis, la vitesse du torrent s'est rapidement démultipliée ; elle a pris les caractères d'une débâcle si générale qu'il serait devenu enfantin d'y vouloir retrouver le moindre débris de ces hochets royaux. Même on a vu Munich s'orienter un instant sur le bolchévisme, et cette constatation eut pour effet de mettre d'accord les Vorarlbergeois et de les inciter à venir à nous.

Mais ce qui doit surprendre les étrangers, les intéressés en première ligne, c'est le peu d'empressement que paraissent mettre les Suisses à accepter cette annexion.

Pourtant c'est assez simple. La Suisse n'est pas, ou plutôt n'est plus une nation conquérante. Elle a abandonné depuis un siècle et plus le régime de l'exploitation de certaines parties du pays par d'autres : Berne a dû renoncer à écrémer le pays de Vaud ; les petits cantons, après avoir mis en coupe réglée le Tessin, ne sont pas plus riches que lui, et il y a près d'un siècle et demi que le bailli Schiner s'est enfui du château de Monthey devant les poings du Gros-Bellet, en oubliant sa perruque. Chaque membre du corps fédéral est ainsi appelé à faire son petit ménage, sans profiter de son voisin. Alors, de quel profit nous serait ce nouveau venu ?

Les faits de la guerre sont bien trop récents pour nous laisser oublier que, complice des Habsbourg et leur convive présumé en cas de victoire, le Vorarlberg a maintenant sa part à acquitter de la fameuse note. Si nous admettons avec M. René Payot, qui est allé faire une enquête sur place et qui semblerait

opiner pour l'annexion, que la contribution totale de l'ex-empire d'Autriche soit de 88 milliards, la part de pots cassés qui serait assignée à ce petits pays de 140 à 150.000 âmes ne serait pas inférieure à 427 millions de francs. Tutelle fort encombrante pour la Confédération ! Encore, ne voulons-nous pas nous arrêter aux autres charges.

Certains se seront dit : « L'on comprend que la Suisse romande ne désire pas voir s'accroître encore la Suisse allemande dont l'obstination à soutenir les nations de sa race jusque dans leurs actes les plus odieux l'avait si profondément choquée dans le cours de la guerre, mais les Suisses allemands, eux, n'ont-ils pas tout à gagner ? — Eh bien, non, les Suisses allemands n'ont pas à gagner à approfondir encore le fossé qu'ils ont creusé, par orgueil de race, le long de la Sarine, de la Raspille et de la Thièle ! » Et, probablement, ont-ils fini par comprendre que le contrepoids de la latinité est une des conditions mêmes de l'existence de la Confédération, une condition sans laquelle elle s'offrirait d'elle-même au partage entre les trois grands pays auxquels elle s'apparente par le langage. Si nous ajoutons qu'un sceau commun marque tous les cantons existants : la certitude ou à son défaut l'illusion — c'est d'ailleurs tout un — de s'être rendus libres par eux-mêmes avant d'entrer dans l'alliance. Or, à ce point de vue, le Vorarlberg ferait exception, puisque après avoir aiguisé le sabre pour courir sus à la Serbie, il nous l'apporterait brisé en tronçons et démanché.

Reste la question du culte. Les habitants du canton en espérance étant catholiques, ce serait un apport présumé d'environ 150.000 âmes à la cause sainte. Il n'y aurait évidemment pas là de quoi nous alarmer : les statistiques sont souvent ce qu'on les fait, notamment lorsqu'un agent de recensement vous enferme dans ce dilemme singulièrement péremptoire : « Vous êtes né en Valais, par conséquent catholique ! » Mais ne reviendront-ils jamais à leurs premières amours, Messieurs les Vorarlbergeois, surtout s'ils y sont conviés par la presse habsbourgeoise de Sion et de Fribourg, où il est d'usage de regarder l'ex-empire comme l'indispensable soutien du trône pontifical ?

Et puis, le fait qui porte en lui le premier ferment de division n'est-il pas dans la question des Jésuites ? Il est compréhensible que leur maison de Feldkirch, où nos familles en vue de Sion, de Brigue et d'autres lieux s'enorgueillissent tant d'envoyer leurs fils faire leurs études, tienne une place prépondérante dans ce petit pays montagneux. Y laisserait-on les pères déménager sans nulle amertume ? Quelques-uns, chez nous, semblent l'affirmer. Mais si les Vorarlbergeois en conservaient

longuement la rancœur, voilà la question rouverte, la Constitution fédérale menacée, violée peut-être par ces benjamins dont le respect de la République ne serait pas précisément le fort, puisqu'ils viennent moins à nous pour être républicains que pour chercher un abri contre l'orage qu'ils avaient contribué à déchaîner et par lequel les voilà submergés.

Déjà nos journaux conservateurs s'agitent autour de l'article constitutionnel qui a trait à l'exclusion des Jésuites. Ceci à propos d'un incident survenu dans le canton de Soleure, où un conseiller d'Etat a simplement voulu appliquer cet article à propos de la prise de possession d'une cure.

Convient-il de voir sous cette levée de boucliers une coïncidence d'actualité avec l'affaire du Vorarlberg ?

Si coïncidence il y avait, il s'agirait de considérer que l'heure n'aurait su être plus mal choisie. L. C.

Revue étrangère

La réponse à Joseph

On sait qu'aussitôt désigné comme curateur de la république hongroise, l'archiduc Joseph s'était empressé d'écrire à M. Clemenceau pour chercher à se faire reconnaître par le Conseil suprême. Or voici la riposte que ce Conseil vient de faire parvenir au *outsider* de la *Gazette du Valais* :

« Les puissances alliées et associées ont examiné à nouveau les informations contenues dans vos rapports et les renseignements reçus d'autres sources concernant les événements récents qui se sont produits à Budapest.

« Leurs conclusions sont les suivantes :

Elles ont le plus grand désir de conclure avec le peuple hongrois une paix durable, mais elles estiment qu'elles ne sauraient le faire tant que le gouvernement hongrois actuel restera au pouvoir. Ce gouvernement a été établi non par la volonté du peuple, mais par un coup d'Etat exécuté par un petit groupe de police sous la protection d'une armée étrangère ; il a pour chef un membre de la famille des Habsbourg qui, par leur politique et leurs ambitions, sont en grande partie responsables des calamités dont le monde souffre et souffrira longtemps encore. Une paix négociée par un gouvernement de ce genre ne saurait être une paix durable et, d'autre part, les gouvernements alliés et associés ne peuvent lui accorder l'aide économique dont la Hongrie a si grand besoin.

L'archiduc Joseph répond qu'il est prêt, avant d'entrer en relations avec les gouvernements alliés et associés, à se soumettre à l'épreuve d'une consultation populaire. Nous lui répondrons que ceci ne saurait nous satisfaire, puisque les élections se feraient sous les auspices d'une administration à la tête de laquelle se trouve l'archiduc lui-même. Dans

la malheureuse situation de la Hongrie, il est très difficile d'obtenir, par des élections, l'expression exacte de la volonté populaire. Il y aurait des difficultés insurmontables si les élections avaient lieu sous le contrôle d'un Habsbourg. Même si l'assemblée élue dans ces conditions représentait véritablement le pays, personne ne l'admettrait.

C'est donc dans l'intérêt de la paix européenne que les gouvernements alliés et associés sont obligés d'insister pour que le prétendant actuel au pouvoir suprême de l'Etat hongrois donne sa démission et pour qu'un gouvernement dans lequel tous les partis seront représentés consulte le peuple hongrois. Les puissances alliées et associées seraient disposées à négocier avec tout gouvernement qui jouirait de la confiance d'une assemblée élue de cette manière. Vous êtes prié de faire publier ce message dans tous les districts.

Selon la *Tribune de Genève*, l'éloignement du maréchal Mackensen, qui a été conduit à Salonique par les Alliés, avait une raison sérieuse. D'après des renseignements de source compétente, Mackensen et son armée encore internée en Hongrie se seraient mis à la disposition de l'archiduc Joseph pour défendre l'idée monarchiste et lui aider à conquérir le trône de Hongrie. Il aurait ajouté qu'il était persuadé que cette tentative « serait tenue pour agréable par son maître l'empereur Guillaume ».

On rapporte même que Mackensen aurait été appelé auprès de l'archiduc Joseph et qu'ils auraient discuté pendant toute une nuit.

Les Alliés ayant eu vent de l'affaire, Mackensen a été conduit à Salonique où il est interné dans la villa qui servait de prison au précédent sultan.

Les journaux français, commentant le télégramme du Conseil suprême refusant de reconnaître le gouvernement de l'archiduc Joseph, déclarent que si la nouvelle de la retraite de celui-ci est prématurée, l'archiduc devra néanmoins disparaître à bref délai.

La Constitution allemande

A Weimar le président Ebert a prêté le serment de ses fonctions.

Les débats relatifs à la Constitution ont duré près de six mois. L'idée fondamentale qui inspirait les commissions était de réaliser définitivement l'unité allemande. Néanmoins, le centre maintenait ses vœux particularistes dans les pays rhénans, en Bavière et en Silésie, et les socialistes arrivés au pouvoir dans les divers Etats se montraient peu disposés à une abdication totale au profit d'un gouvernement centraliste. La Constitution définitivement votée à la fin de juillet apporte des résultats immédiats pratiques. Elle consacre l'application la plus large des principes parlementaires : institution de la république, droit de vote général, égal et secret pour les élections législatives et communales, suffrage

regardant sa mère avec une grimace de clown.

Après une fin de repas très silencieuse, le jeune homme sortit, selon son habitude. Bucilly, resté seul avec sa femme, attendait l'explosion prévue. Mais, une fois encore, toutes les lois des probabilités humaines furent bouleversées.

— Alors, demanda Bertrane, après une longue méditation, voilà votre ami Popinot médecin en titre de la famille Maugrabin ?

— Oui, répondit Codoère. Vous savez qu'il n'est pas bien riche. Il est trop indépendant pour se faire une clientèle. Ses amis doivent s'occuper de sa réclame. C'est pour quoi... j'ai...

Bertrane, visiblement absorbée par ses propres réflexions, interrompit cette plaidoirie laborieuse.

— Guillaume Popinot, dit-elle, a toujours été impoli pour moi.

L'agneau, accusé par le loup d'arrogance, ne fut pas plus étonné que ne fut Codoère à ce reproche.

— Oh !... commença-t-il. Êtes-vous bien sûre ?... — Vous allez me dire que, moi-même, j'ai trop compté sur lui. Je n'ai pas pris assez garde, peut-être, qu'on ne doit pas exiger d'un médecin qui court ses malades ce qu'on exige d'un homme du monde, trop heureux d'avoir des visites à faire pour tuer le temps. Vous m'obligerez en rapportant ces paroles à votre ami.

Codoère, dans son saisissement, ne put articuler une syllabe. Sa très diplomate épouse continua :

— Nous allons déménager bientôt. A peine ins-

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

Au Coin d'une Dot

par

LÉON DE TINSEAU

19

— Hélas ! balbutia-t-il avec un embarras pénible, je... madame de Bucilly l'a en grippe... alors... vous comprenez... Si, par hasard...

— Et bien ! allons chez lui, suggéra Pascaline, qui n'en était plus à comprendre que madame de Bucilly était une puissance redoutée.

Voilà comment, peu de jours plus tard, le gentilhomme mûr et la jeune héritière vinrent s'asseoir auprès du feu de Popinot, qui se montra beaucoup moins sauvage que ne l'avait prévu Codoère. Il fut même, au gré de celui-ci, beaucoup trop à son aise, car il déclara, dès la troisième phrase, qu'il détestait l'Amérique.

— C'est un pays où l'argent passe avant tout, remplace tout, même la vanité qui, chez beaucoup

de Français, tient lieu des vénérables fantômes de jadis. On nous tourne en ridicule pour notre amour des décorations, L'Américain n'a pas même cette réduction, cette caricature, de l'idéal. C'est la seule nation où l'on ne connaisse pas la satisfaction enfantine, peut-être, mais immatérielle en somme, de circuler parmi ses semblables avec un ruban de couleur quelconque sur sa poitrine !

— Si le dollar passe avant tout chez eux, répondit Pascaline, sans s'agiter, comment expliquez-vous que leurs jeunes hommes ignorent la honte de vos mariages d'argent, et que leurs jeunes filles, quand elles sont riches, prennent si souvent un Français pauvre, pour son titre ?

La conversation garda cette libre allure, sans que, sur aucun sujet, Pascaline se laissât entamer.

Elle acheva de conquérir Popinot, en lui parlant de médecine, avec une compétence qui marquait d'intelligentes études. Quand il fut temps de se quitter, il dit à sa visiteuse :

— Mademoiselle, vous m'avez converti. Entendez par là que mon aversion pour l'Amérique n'est changée en terreur. Un pays, dont l'éducation produit la femme que vous êtes, doit absorber quelque jour le reste du monde.

— Il me semble, dit-elle en riant, qu'une chose devrait vous rassurer : dans « la femme que je suis » il y a une Française.

Bucilly accompagna mademoiselle Maugrabin à son coupé, et ferma la portière, le chapeau à la

main, ce qui amusa beaucoup un jeune homme dont l'équipage frôla, inaperçu, celui de Pascaline. Ce jeune homme pensa : « Mon père a gardé les belles façons de 1830. Qui diable peut bien être cette princesse voilée, cause probable d'un rhume pour le cerveau paternel ? » Voilà comment il se fit qu'au milieu du dîner, cette question, posée à brûle-pourpoint par Bertrane, éveilla Codoère d'une douce réverie :

— Avec qui donc causiez-vous tout à l'heure, devant la porte de votre ami Popinot ?

— Je... voyons un peu... balbutia le pauvre homme devenu écarlate. Vous êtes bien sûre ?... Était-ce un homme ou une femme ?

— Si c'était un homme c'était un prince du sang, car vous lui parliez chapeau bas.

Codoère, se voyant pris, confessa la vérité, en la corrigeant de son mieux pour rendre son affaire moins mauvaise. Il avait rencontré mademoiselle Maugrabin ; ils avaient parlé médecine ; elle avait désiré l'adresse d'un bon docteur...

— Et je l'ai menée chez Popinot, conclut Bucilly, le front tout humecté de gouttes chaudes.

— Vous avez même assisté à la consultation ?

— Oh ! protesta Codoère. Ils ont causé seulement, et je suis resté pour les entendre. C'était un feu d'artifice. Mademoiselle Maugrabin déclare qu'elle a rencontré peu d'hommes qui l'intéressent autant que mon ami Guillaume.

— Elle devrait l'épouser ! dit le beau Charles, en

VALAIS

Le fromage. — Depuis une année ou deux, les personnes domiciliées dans les villes de la plaine ne peuvent plus manger du fromage du pays, à moins d'être producteur.

Notre bon fromage s'en va hors du canton et l'Emmenthal vient chez nous.

Certaines communes n'en ont même point et, dernièrement à Sion, on ne trouvait pas le moindre morceau dans les établissements publics.

Cette denrée n'étant pas séquestrée cette année, dans les alpages, le Conseil d'Etat publie l'arrêté suivant d'entente avec les Offices fédéraux et la Fédération valaisanne des producteurs de lait :

Article premier. — Les producteurs de fromage ayant l'intention de vendre de leurs produits fabriqués dans les alpages pendant la saison 1919 doivent en informer la Fédération des producteurs de lait, à Sion, en indiquant le poids et la qualité disponible.

Art. 2. — Les communes désirant recevoir du fromage du pays sont invitées à s'annoncer à la Fédération des producteurs de lait, à Sion, jusqu'au 1er septembre 1919 en indiquant la quantité et la qualité désirée.

Art. 3. — La Fédération est chargée de répartir équitablement, selon les prescriptions fédérales, les quantités de fromage indigène mises à sa disposition.

Art. 4. — Entre le prix d'achat et le prix de vente au détail, il sera laissé aux communes une marge suffisante pour couvrir les frais de transport et de déchet.

Art. 5. — Les prix de détail de vente en magasin sont fixés comme suit : Fromages de Bagnes, Conches, etc., tout gras, 1re qualité 5.50 fr. Tout gras, 2me qualité et 3/4 gras 5.10. Mi-gras 4.60. 1/4 gras 4.10.

Art. 6. — Tout commerce de fromage est interdit, sauf pour les personnes ou communes munies d'une autorisation de la Fédération.

Art. 7. — Les agents de la police cantonale et communale sont chargés de la surveillance du présent arrêté. Toute contravention sera punie d'une amende selon les arrêtés fédéraux.

Art. 8. — Le département de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est entré en vigueur le 15 août 1919.

Espérons que cet arrêté portera ses fruits et que les Valaisans non producteurs pourront de nouveau manger du fromage de leur canton, sans pour cela être obligés de faire de la contrebande et de payer des prix usuraire.

Les cultures. — Voici quelques chiffres intéressants de la statistique des cultures du 10 juillet 1919, comparés à ceux de juillet 1917.

	1919	1917
Surfaces ensemencées en	Hectares	Hectares
Blé d'automne	544,07	436,56
Seigle d'automne	1773,49	1521,77
Blé de printemps	39,75	39,25
Seigle de printemps	140,23	139,83
Céréales en général	3097,76	2890,99
Pois	55,38	19,94
Haricots	66,31	38,05
Pommes de terre	1854,77	1808,56
Légumes	186,53	138,08

Ravitaillement. — L'Office cantonal valaisan de ravitaillement cessera son activité au mois de septembre. Son mouvement d'affaires a été de 5 millions de francs par mois. Il employait 24 personnes.

Exportation de vins. — Deux millions de litres de vin du Valais vont être exportés à l'étranger à raison, paraît-il, de 1 fr. 40 le litre.

Sion. — Les Ecoles commerciales pour jeunes filles et Ecoles moyennes de jeunes filles et Ecoles industrielles inférieures s'ouvriront le 8 septembre prochain à 8 h. 1/2 du matin.

Les Ecoles primaires des garçons et des filles et les Ecoles enfantines s'ouvriront le 18 septembre à 8 h. 1/2 du matin.

IX

A peu près à l'époque où Maugrabin donnait le premier coup de pioche aux fondations de son Building, une goélette de commerce, partie du port de Freetown, sur la Côte occidentale d'Afrique, remontait le cours de la Rokelle. A son bord, on n'aurait pu trouver que des nègres, sauf un métis qui en était le capitaine, et un passager blanc, Français d'origine, comme l'indiquait son nom, Émile Candiac.

Celui-ci était un jeune homme de haute taille, à l'aspect militaire, bien qu'il se fût désigné, en prenant passage, comme employé de commerce. Il parlait peu, à moins qu'on ne veuille considérer comme conversations les dialogues qu'il essayait avec les nègres de l'équipage, dans l'intention évidente de se familiariser avec les divers idiomes du pays. Aux heures brûlantes de la sieste, il dédaignait le sommeil pour se plonger dans la lecture d'ouvrages de géographie ou de traités industriels. La seule distraction qui parût lui plaire était, quand le caboteur s'approchait assez du bord de la rivière, de tirer, avec une excellente carabine de Purdie, les caïmans vautés dans la vase. Son adresse peu or-

Saxon. — *Souvenir aux soldats démobilisés.* — Notre Municipalité a pris l'heureuse initiative d'offrir un petit souvenir à tous les soldats de la localité ayant effectué du service de mobilisation depuis le 3 août 1914. Ce souvenir consiste en une petite médaille avec inscription de circonstance, plus un diplôme nominatif renfermant la photographie collective de tous les mobilisés.

La distribution des médailles aura lieu le dimanche 31 août, dès 7 h. du matin, au Collège. Les intéressés devront se présenter en uniforme; on profitera de l'occasion pour prendre la photographie collective, qui sera distribuée quelques jours après avec le diplôme.

Le programme détaillé de la fête sera porté ultérieurement à la connaissance du public; il importe surtout que tous les mobilisés, élite, landwehr et landsturm, soient présents dimanche matin.

Une société de la localité s'est chargée d'organiser la quête à domicile dont le produit servira à couvrir tout ou partie de la dépense. Nous sommes certains que toute la population aura à cœur de faire preuve de sentiments patriotiques et de reconnaissance envers nos braves soldats en réservant bon accueil aux gracieuses quêteuses qui se présenteront chez chacun.

Société de gymnastique. — La section de gymnastique de Saxon exécutait dimanche la première sortie de sa classe de pupilles avec l'itinéraire : Martigny, Gorges du Durand, Champex, Val d'Arpette, Orsières et retour par chemin de fer. Promenade des plus agréables à laquelle prirent part une vingtaine d'élèves accompagnés de parents et de membres des autorités. A Champex, où la caravane fut très cordialement reçue par M. Fama, les gyms en herbe exécutèrent quelques préliminaires, pyramides, jeux, et se firent plus particulièrement applaudir dans leurs assauts de lutte où ils furent impayables. Agrémentée par le beau temps et la plus franche gaieté, la partie laissera à chacun le plus excellent souvenir et contribuera à encourager la société qui a eu l'heureuse idée de réunir ces enfants pour les débrouiller physiquement et leur inculquer un bon esprit de société et de solides principes moraux. Cette œuvre constitue un utile complément aux enseignements donnés à l'école et mérite d'être appuyée par tous ceux qui s'intéressent au développement physique et moral de la jeunesse. O.

Championnat cantonal de courses de vélos et courses à pied. — Le Football-Club de Sion organise pour le dimanche 14 septembre prochain, des courses de vélos et courses à pied comptant pour le Championnat Cantonal Valaisan.

Vélos : 1. Pour coureurs : Sion-Riddes et retour. Inscription 5 fr.

2. Pour Juniors : Sion-St-Léonard et retour. Inscription 2 fr.

Courses à pied : Course 2 kilomètres, inscription 5 fr.; Course 1 kilomètre; Course 500 mètres et course 100 mètres; pour ces 3 dernières l'inscription est de 2 fr.

Des concours de sauts auront également lieu.

De nombreux prix de valeurs ainsi que des couronnes sont réservés aux gagnants.

Les inscriptions doivent être adressées jusqu'au 8 septembre au soir, à M. Fernand Gaillard, horloger, à Sion.

Une grande kermesse clôturera cette fête sportive. Le programme définitif sera publié ultérieurement.

Ardon. — Les amateurs de bonne musique et de bon vin, ainsi que toutes les personnes désireuses de passer agréablement leurs dimanches, trouveront le meilleur moyen de se divertir et de goûter aux meilleurs cras du pays les 31 août et 7 septembre, à la grande kermesse organisée par la Fanfare « Helvetia » d'Ardon. Invitation cordiale. (Voir aux annonces.)

Nos abonnés sont priés de réserver bon accueil à la *carte de remboursement pour le 2me semestre 1919* qui leur sera présentée ces jours. *L'Administration du Confédéré.*

Chaussures militaires. — Il est venu à la connaissance de l'intendance du matériel de guerre que certains militaires croient qu'ils pourront toucher leurs souliers déposés à l'arsenal de leur place de rassemblement lors d'un prochain service, s'ils ne les retirent pas jusqu'au 21 septembre comme il est prescrit dans l'avis concernant la remise de la chaussure.

Cette manière de voir est erronée, car à partir du 21 septembre, tous les souliers usagés qui restent seront retirés des arsenaux et on en disposera selon les besoins.

Il est de l'intérêt des ayants-droit de toucher leurs souliers déposés jusqu'au 21 septembre car tous les militaires, y compris ceux qui n'auront pas touché de souliers déposés, seront tenus de se présenter à l'avenir à l'entrée en service avec des souliers aptes à faire campagne.

Télégrammes. — Le Conseil fédéral vient de décider que les télégrammes en langage convenu consignés par les maisons inscrites au registre du commerce peuvent de nouveau être acceptés.

Champéry. — *Chalet incendié.* — Le « Chalet de la Forêt », près de Champéry, propriété de M. Clément, qu'occupait un institut de jeunes gens de Lausanne a été détruit complètement par un incendie, mercredi après-midi.

C'est un professeur de l'institut qui aperçut, le premier, de la fumée sur le toit du chalet et donna l'alarme; il fit évacuer aussitôt la maison qui, dix minutes après, était la proie du feu. Un peu de literie seulement put être jetée du haut des balcons. Les pompiers accourus au premier signal ont dû se borner à préserver les chalets environnants.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes à déplorer.

Le « Chalet de la Forêt » était une grande construction en bois, comprenant rez-de-chaussée et deux étages, qui pouvait abriter une quarantaine de personnes.

EN SUISSE

Nouvelles tarifications

Le Conseil d'administration des C. F. F., réuni à Berne vendredi, a discuté un projet modifiant en principe l'organisation provisoire de la direction du premier arrondissement et décidé de proposer au Conseil fédéral de ne pas repousser le siège de directeur devenu vacant par la mort de M. Stockmar et de ne pourvoir, à titre d'essai, la direction d'arrondissement que d'un directeur unique.

Relativement à la réforme des surtaxes pour trains directs et à la suppression des restrictions apportées jadis au libre parcours, le Conseil a adopté les propositions de la direction générale. D'après ces propositions, la direction générale est invitée entre autres à prendre pour le 1er septembre 1919 les dispositions nécessaires à la création d'un parcours initial de 35 kilomètres de tarif, pour lequel il sera payé la moitié de la surtaxe actuelle pour train direct, pour 100 kilomètres de tarif, soit un franc pour la Ire classe, 0.70 pour la IIe et 0.50 pour la IIIe.

Le projet visant à prolonger de 60 à 100 ans le délai légal d'amortissement du capital du 1er arrondissement des C. F. F. a été éliminé de l'ordre du jour pour être discuté conjointement avec le projet de budget pour 1920. Le conseil a ensuite refusé d'entrer en matière sur une pétition de l'Union suisse des paysans, de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et de l'Union suisse des arts et métiers, du 5 juillet 1919, lui demandant d'inviter la direction générale à renoncer à

et éligibilité des femmes, et elle prévoit enfin le referendum.

Le droit des Etats allemands de disposer d'eux-mêmes a été sauvegardé. Un vote du Reichstag suffit pour sanctionner cette autonomie. Un nouveau regroupement des Etats est donc toujours possible dans l'avenir.

Dans les questions d'enseignement et les questions confessionnelles, un compromis a été conclu. Dans les Etats où les majorités peuvent librement organiser l'école laïque, on y joindra l'enseignement religieux. Les fortes minorités ont des droits identiques.

En résumé, la Constitution allemande n'a pu réaliser complètement ni l'unité de l'empire, ni l'unité de l'école dans l'empire. Par contre, elle a créé l'unification complète, pour toute l'Allemagne, de l'administration des postes, des chemins de fer, des impôts (au moins pour 90 %) et des questions militaires.

Les actions grévistes sont toujours à craindre non seulement dans les mines de la Haute Silésie où l'on dit que l'Entente a l'intention d'envoyer une deuxième commission pour l'examen des conditions de l'exploitation des mines, mais aussi dans les grandes villes.

A Francfort, les ouvriers des transports avaient décidé d'entrer en grève samedi. Ils revendiquent une allocation de renchérissement de 50 %, quoique les tarifs soient encore en vigueur jusqu'au mois de février 1920. Les patrons n'ont pas donné suite à leurs revendications.

Les journaux de Berlin signalent les nouveaux préparatifs communistes et notent que le mouvement spartacien s'accroît. Le Vorwärts a découvert une organisation ayant pour but les assassinats politiques; les personnes suspectées de surveiller l'agitation spartacienne sont assassinées silencieusement. Il écrit : « Nous vivons sous le régime du plus sanguinaire terrorisme, mais nous ne nous en apercevons pas trop parce qu'il travaille secrètement comme les anciens tribunaux secrets du moyen âge ».

Menus faits

Selon les prévisions fournies par l'office de la reconstitution industrielle, l'Allemagne aurait à l'heure actuelle restitué 27.000 tonnes de matériel. 27.000 autres tonnes seraient en cours de chargement. 300.000 machines françaises ont été identifiées en Allemagne. L'office est actuellement saisi de 50.000 demandes de restitution.

— On était sans nouvelles depuis plusieurs jours, de l'avion *Goliath*, parti pour faire la traversée de Paris à Dakar (Sénégal) et dont le passage avait été signalé le long du Maroc. Or un télégramme de la division navale au Maroc, reçu au ministère de la marine, confirme que le *Goliath* a été retrouvé près de la côte, à 90 milles au nord de St-Louis.

Le *Goliath* a dû atterrir à la suite d'une panne d'une hélice qui avait déjà dû subir une réparation de fortune lors de l'arrivée à Casablanca. L'atterrissage s'est effectué normalement près du village de Koufra, en Mauritanie, à 170 km. au nord de St-Louis. A cette saison de l'année, les Maures de cette région remontent vers l'Adrar. Le *Goliath* a donc atterri dans une région entièrement déserte; c'est ce qui explique le long silence de son équipage.

— MM. Clemenceau, président du conseil et Pams, ministre de l'intérieur, ont eu une longue conférence dont les prochaines élections ont fait l'objet. M. Jeanneney, sous-secrétaire d'Etat, avait été chargé de rédiger un rapport sur cet important sujet. Ce rapport, maintenant terminé, est entre les mains de M. Clemenceau. En ce qui concerne la date des élections, M. Jeanneney se prononce pour le 26 octobre.

Est-ce que les annonces d'occasions ne vous intéressent pas ?

Si vous lisez aujourd'hui les annonces par curiosité, vous les lirez demain par intérêt.

tallé, je voudrais avoir quelques amis à dîner, une sorte de « crémaillère » très intime. Il faut profiter du changement qui se prépare afin de restreindre beaucoup nos relations.

— Une grande économie est nécessaire, appuya Bucilly encouragé. C'est dans cet ordre d'idées que l'appartement nouveau m'avait séduit par...

— Mon dîner, poursuivit Bertrane sans l'entendre, serait de neuf personnes seulement : trois Bucilly, deux Maugrabin, votre ami Popinot, Leroy qui est un grand ami de Charles, enfin le duc et la duchesse, pour accentuer, aux yeux de nos propriétaires, la classe dont nous faisons partie.

Codoère, bien qu'on lui eût ouvert les yeux sur les projets de sa femme, ne la croyait pas déjà entrée dans la période d'action. Sans comprendre qu'il s'agissait d'une manœuvre d'investissement, il objecta :

— C'est très bien. Seulement Leroy n'a jamais vu Popinot; ni l'un ni l'autre n'ont jamais rencontré le duc et la duchesse; Pascal Maugrabin ne soupçonne l'existence d'aucune de ces personnes.

— On croirait, fit Bertrane en levant les épaules, que vous ne dînez jamais dans le monde, à Paris !

dinaire causait l'admiration de l'équipage aux cheveux crépus, et même du « pratique », au teint purée de croûtons, décoré du titre pompeux de capitaine. Quand les rives étaient trop lointaines, — une demi-lieue en moyenne les séparait — le jeune homme exécutait des prodiges à l'aide de son revolver sur des cibles improvisées.

— La sûreté de main d'un cow-boy ! lui dit un jour le mulâtre.

— Cela tient peut-être à cette circonstance : que j'ai été un cow-boy, fut sa réponse très simple.

Un autre jour, comme il venait de donner une assez grosse somme, dans une escale des bords du fleuve, pour une statuette en pierre apportée deux mille cinq cents ans plus tôt par des émigrants phéniciens, le capitaine lui dit encore :

— Vous jetez l'argent comme un millionnaire !

— J'ai été millionnaire, fit Candiac avec le même sérieux.

Et comme, une autre fois, le sujet de la reine émettait quelques aperçus entachés de gallophobie sur les « sphères d'influence » au Soudan, le virtuose du revolver se planta devant lui, les mains dans ses poches, la cigarette aux lèvres, son casque blanc rejeté sur la nuque.

— Ouvrez l'œil ! j'ai été sergent-major aux chasseurs à pied, annonça-t-il sans enfler inutilement sa voix de basse profonde.

Et le caboteur « ouvrit l'œil », en effet, jusqu'au lendemain, qui fut le jour où Émile Candiac prit terre à l'appontement rustique de Kamato, à trois cents kilomètres en amont de l'embouchure de la Rokelle. Son bagage proprement dit se composait d'une valise et de la carabine déjà mentionnée. Mais il arrivait avec une cargaison très considérable de ballots, de caisses, de barils et de dames jeannes, qui fut tirée, sous sa surveillance, des cales de la goélette. Chacun des articles du fret portait la marque : *Société Française du Caoutchouc*. Le tout déchargé et vérifié, il s'occupa de faire plus ample connaissance avec un autre Français, gérant du comptoir, qui ne se montrait nullement joyeux de l'arrivée d'un camarade.

— Quand vous aurez été trente-deux semaines sans recevoir d'autres visites que celles des voiliers du fleuve, dit le résident au nouveau venu, vous comprendrez la signification véritable du substantif ennui.

— J'ai la certitude que nous ferons bon ménage, affirma Candiac. (A suivre.)

compléter la liste des marchandises encombrantes selon le projet soumis par elle à la conférence commerciale des entreprises de transports suisses et des intéressés au trafic. Le conseil a pris cette décision en raison des dispositions de la loi qui attribue à la direction générale la compétence d'arrêter la classification des marchandises.

Chambres fédérales

Le Conseil fédéral tenant compte du désir exprimé par la commission du Conseil national chargée d'étudier la question de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, a décidé de différer l'ouverture de la session d'automne des Chambres fédérales du 8 au 15 septembre.

Représailles

Une maison de la Chaux-de-Fonds ayant reçu d'un marchand en vins français une circulaire s'exprimant en termes très élogieux sur notre pays et les rapports commerciaux entre les deux Républiques sœurs, lui a répondu en ces termes :

« Nous recevons votre circulaire et serons charmés de recevoir votre sympathique ami M. R., cependant nous devons vous informer que la France ayant interdit l'importation des montres suisses, nous regrettons de ne pouvoir acheter aucun produit français tant que cette mesure ne sera pas rapportée.

« Persuadés que vous comprendrez cette résolution qui est suivie par beaucoup de nos compatriotes (lesquels étaient et restent les meilleurs amis de la République française) nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées. »

Le beurre

L'Office fédéral d'alimentation a fixé de nouveaux prix maxima pour le beurre. Les commerçants en gros, reconnus officiellement, paient un maximum de 7 fr. 60 le kg. de beurre par quantité supérieure à 250 grammes et 7 fr. 70 par quantité inférieure à 250 grammes. Les détaillants paient, franco gare du vendeur, au maximum 7 fr. 95 par kg., respectivement 8 fr. 05.

Le consommateur paie dans les magasins ou à domicile 8 fr. 40 par quantité supérieure à 250 grammes et 8 fr. 50 par quantité inférieure à 250 grammes.

L'arrêté entrera en vigueur le 1er septembre.

Les retraites du personnel fédéral

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi sur la création d'une caisse de prévoyance pour les fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération, a siégé le 20 et le 21 août à Berne. Elle a adopté à l'unanimité le projet dans la forme présentée par le Conseil des Etats. Ce n'est pas à dire que des critiques n'aient pas été faites au projet, mais voulant hâter la liquidation de cet objet, la commission a renoncé à proposer des modifications.

Le projet sera discuté dans la première semaine de la session de septembre. Comme il restera encore à examiner les statuts de la caisse de prévoyance, qui seront également soumis à l'Assemblée fédérale, on pense que la loi ne pourra entrer en vigueur que le 1er janvier 1921. La commission a exprimé le vœu que des pensions soient aussi prévues pour les membres du Tribunal fédéral, du Tribunal des assurances et pour les représentants de la Suisse à l'étranger.

VAUD

La succession de M. Etier

Une assemblée des délégués radicaux de la région de la Côte, réunie à Rolle, a décidé de présenter M. Aloys Jotterand, intendand des casernes de Bière, comme candidat au Conseil d'Etat en remplacement de M. Paul Etier, décédé le 5 août dernier.

Par le monde

M. Clemenceau au pays natal

Le président du conseil est venu inopinément dimanche de grand matin, à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), visiter les rochers de son enfance. Après une réception à la mairie et un déjeuner intime dans sa maison natale, il est reparti, très acclamé par la population. Un correspondant envoie ce croquis de la Tranche-sur-mer, au *Petit Journal* :

De loin, je l'avais pris pour un pêcheur. Il était hermétiquement couvert d'imperméable des pieds à la tête. C'est en m'approchant que je l'avais reconnu. De son visage, on ne voyait que trois taches blanches : ses sourcils et ses moustaches. Il était debout, ses pieds fortement enfoncés dans le sable. Les mains nouées autour d'un bâton. Il regardait la mer. On aurait dit qu'il l'écoutait lui parler. La vision du Tigre s'évanouissait : il ne restait que celle d'un vieux loup de mer vendéen. C'était en janvier dernier...

La plage déserte, alors balayée par les colères du vent et des vagues, s'est peuplée. Quelques tentes s'élevaient maintenant à l'heure chaude. Des enfants font des ronds dans l'eau, en criant... La Tranche a ses baigneurs... Et l'on ne voit plus M. Clemenceau sur la plage, comme il y a sept mois. Il s'en va dans la solitude des campagnes flambantes de soleil, dans son auto rapide. Lorsqu'il est bien loin,

qu'il n'y a plus autour de lui que des dunes et des arbres, alors, il descend.

On a dit, et il a dit lui-même, qu'il était fatigué le matin de son arrivée. Mais la fatigue, chez lui, ne doit être qu'un mot : il but d'abord un verre d'eau, s'assit sur un banc de bois, puis, dès l'après-midi, sa nostalgie du mouvement le reprenait, et il s'aventura parmi la foule endimanchée sur la plage. Une fillette lui donna des fleurs. Il l'embrassa. De la canne, il désigna le vieux phare des Baleines, perdu en pleine mer, à l'avant-garde de l'île de Ré. Puis il contempla la foule accourue et qui le regardait comme on regarde le Christ des processions bretonnes. Je vis un regret dans ses yeux, le regret des heures solitaires et magnifiques intensément vécues dans ce beau lieu, le janvier précédent. Il s'en alla bientôt, un peu écrasé par trop de monde, la bouche muette, la tête penchée, les mains croisées derrière son veston démodé, de couleur passée...

Il n'est plus revenu sur la plage : elle est trop peuplée. Ce qu'il est venu chercher ici c'est la nature, pas les hommes ; c'est un tête-à-tête silencieux avec la terre, les rochers, la mer, les arbres de son enfance.

Quelquefois, le désir le prend de revoir un coin aimé. Hier, par exemple, il s'en alla déjeuner à Saint-Martin-de-Ré. Les autos l'emmenèrent jusqu'à La Rochelle d'où il prit le bateau pour l'île. Il en rapporta des brassées de fleurs, des souvenirs émus d'acclamations innombrables.

Je l'ai aperçu tout à l'heure parmi les vignes côtières de la villa Phélipon. C'est étonnant ce qu'il ressemble aux paysans d'ici !... Comme eux, il loge dans une toute petite pièce blanche à la chaux. Il n'a qu'un petit lit de fer gris, à une place. A côté, une table de nuit où, un peu inclinée, se tient une chandelle mi-consumée. Sur la commode, une pantoufle oubliée. La toilette, c'est une table recouverte d'une toile cirée ; il y a une lampe à côté du pot à eau... Au mur, une glace en bambou. Et par la fenêtre, qui donne sur le sud-ouest, la vue, que barre obliquement le tronc noir d'un peuplier tordu par les tempêtes, s'étend à l'infini sur le ciel et la mer.

C'est là que vit paisiblement, dans l'amitié et la retraite, ce grand homme dont toute la vie peut se résumer d'un seul mot : Action.

La vie chère

Dans son dernier article sur les causes de la vie chère en France, M. Bourdon, du *Figaro*, signale l'extraordinaire différence des prix suivant les régions, ainsi que les bénéfices abusifs de certains intermédiaires.

On cite, dit-il, le cas d'un grand bottier qui, avant la guerre, faisait payer 75 francs des bottines qui lui en coûtaient 35, et qui vend aujourd'hui 225 fr. les mêmes qui lui reviennent à 75 francs. Une dame peut acheter, au prix de gros, parce qu'elle connaît le directeur d'une grande fabrique, des souliers qu'elle paie 30 francs et qui sont affichés sur les boulevards de 90 à 110 francs. De simples raccords de pompes de bicyclette, que vous payez dans le commerce 1 fr. 45, sont produits et vendus en gros 40 fr. le mille, soit 4 centimes pièce. Non loin de Paris, onze peupliers sont vendus 1000 francs par leur propriétaire, qui se frotte les mains et pense faire une bonne affaire. D'intermédiaire en intermédiaire, on se les repasse sur pied et ils finissent, enfin abattus, à arriver à la scierie de l'île d'Amour, à Bire-sur-Marne ; ils y sont payés 13.000 francs. Le même pot de colle, je le paye du côté des boulevards 3 fr. 50, du côté de la porte Maillot 2 fr. 75. Dans un village à une heure de Paris, la fermière vend un œuf onze sous ; il en coûte neuf à Paris. Un colonel d'artillerie, détaché dans un grand établissement métallurgique, a besoin d'une boîte de compas ; on lui en demande 150 francs ; son fils, officier en service au pays rhénan, lui envoie des compas de qualité identique, qu'il a payés 16 francs. Exemples pris au hasard, en des matières diverses, et tous vérifiés. On les multiplierait. Voilà les profits abusifs. Voilà la question de moralité.

An Congrès fédéral de l'habillement, tenu à Lyon ces jours derniers, la question de l'attribution des commandes pour le vêtement national, qui sera vendu 100 fr., a fait l'objet d'un long débat. On sait que le drap, tout laine, sera livré à 12 fr. le mètre par l'Etat, bien que valant beaucoup plus, de même que toutes les fournitures nécessaires à la confection de ce complet-type.

— Un train allant à Pau a déraillé. Il y a eu sept tués et une vingtaine de blessés.

— L'exécuteur testamentaire de Carnegie a déclaré que le roi de l'acier ne laissait que 250 millions d'héritage. Il a distribué de son vivant le surplus de sa fortune, soit plus d'un milliard de francs.

— Le premier zeppelin pour le transport des passagers est parti dimanche à 10 h. de Friedrichshafen et est arrivé à 17 h. à Spandau près Berlin, avec 23 passagers et hommes d'équipage.

— Aujourd'hui sera inauguré le service quotidien de transport aérien de passagers et de messageries entre Londres et Paris. Le voyage durera deux heures et demie.

— Ce service est organisé par une compagnie anglaise. Les voyageurs paieront 520 francs pour leur passage.

— Le circuit aérien Rome-Tokio, organisé par Gabriel d'Annunzio, aura lieu au mois d'octobre, avec une escadrille de cinq machines pilotées par des aviateurs militaires. Le parcours comprend 17.000 kilomètres et sera accompli en 19 étapes, en douze jours. Les aviateurs survoleront l'Asie Mineure, le Thibet, l'Inde, le Siam et la Chine.

A la montagne

Au Grand Combin

Ce lumineux et torride mois d'août chasse vers l'alpe et les hauts sommets tout un monde de grimpeurs avides d'espace et des fortes émotions que procurent les vertigineuses grimpees. La conquête des Alpes qui ne semblait être convoitée que par les citadins et procurer des jouissances, à l'égard desquelles les indigènes paraissent blasés jusqu'ici, est en bonne voie de passionner les jeunes montagnards. Un groupe d'« éclaireurs » bagnards gravisait le Pleureur le 3 août comme vous l'avez annoncé ; le 16, neuf jeunes gens ingambes du Châble et de Villette affrontaient hardiment le Grand Combin (4317 m.) la plus haute sommité du massif. Le guide de l'entrepreneur caravane, est-il besoin de le dire, était encore une fois François de Jean-Pierre, que décidément les lavriers de Tartarin empêchent de dormir. Le joyeux compère, toujours plus jeune, malgré les ans de chaîne conjugale, n'en n'a pas assez avec la grosse caisse de l'« Avenir » et ne se contente pas d'être l'initiateur des scènes carnavalesques les plus imprévues, ni Philharin boute-en-train et troubadour de nos soirées villageoises qu'il égale par les chansons gauloises et dé-sopilantes dues à la verve de son regretté frère. Ne voilà-t-il pas qu'il s'intronise avec succès guide de montagne et qu'il nous rappelle les pérégrinations intrépides du petit Pellaud.

On ne devait pas s'ennuyer au Grand Combin le 16 août !

La grimpee très bien réussie s'est effectuée en 5 h. 10 de la cabane de Panossière avec retour en cette dernière, soit 9 h. pour aller et revenir.

Le lendemain, la bande... à François s'en revenait au logis en une charmante randonnée par le col des Avollions, les pâturages de Serey, Lally, Servay et Mille avec atterrissage au chef-lieu.

Composaient la troupe : François de Jean-Pierre, Alfred Baillifard, de Châble, géomètre à Fribourg, Th. Perraudin, Ed. Guichoud, Jos. Nicollier, Jules Pasche, Maurice Nicollier, Léon Oreiller et Angelin Bircher. J. L.

Au St-Bernard

L'affluence des voyageurs au Grand St-Bernard le samedi et le dimanche est de 500 à 700 personnes. Tous les dimanches, des camions automobiles venant du Bas et du Centre déversent des flots de visiteurs.

Autres temps, autres mœurs. Auparavant, il n'y a pas vingt ans, on montait à pied depuis Martigny ; le trajet, 90 kilomètres aller et retour, était fatigant. Aujourd'hui, des entrepreneurs transportent en camion des sociétés entières soit jusqu'à 40 personnes sur une seule voiture.

Il est prudent de ne pas arriver tard le samedi car les lits sont déjà retenus par des touristes arrivés plus tôt et il n'y a plus de place pour les derniers arrivants.

Chute mortelle à la grotte de Môtiers

Un affreux accident s'est produit la semaine dernière dans la grotte de Môtiers, au Val-de-Travers. Trois élèves du gymnase de Neuchâtel s'y trouvaient en excursion. Le premier d'entre eux, Charles Du Pasquier, fils de M. James Du Pasquier, ingénieur, glissa soudain du haut d'un rocher de sept mètres et vint s'abîmer sur le sol. La mort fut instantanée. Charles Du Pasquier était âgé de 19 ans. Il se destinait à la médecine.

Groupe de Martigny du Club alpin

La course officielle au Grand Muveran est fixée aux samedi et dimanche 6 et 7 septembre.

S'inscrire auprès du chef de course M. Henri Charles, en Ville, ou au sous-chef M. Strickler, au Bourg.

Les dames et demoiselles sont cordialement invitées. — Une réunion du groupe, coïncidant avec l'assemblée générale de septembre, aura lieu la semaine prochaine. La convocation sera faite par carte individuelle.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE

Nous venons de recevoir le No 676 (du 20 août) de la *Patrie suisse*. Il nous apporte une vingtaine de superbes illustrations, avec une quinzaine d'articles. Les morts y occupent une large place : Paul Etier, Joseph Stockmar, Edouard Tavan, Eugène Secretan. Voici encore les portraits du sculpteur Otto Schilt, de Frauenfeld, élève de James Vibert, avec la reproduction de trois de ses œuvres : buste de James Vibert, Femme à genoux, le Fou, et du Dr Charles Bonvin, à Sion, le dernier survivant du service de Naples. L'actualité est représentée par le Centenaire de Zofingue, le Cinquantenaire de la Société de musique de Bex, l'alpinisme par la Felsplatte, observatoire de la frontière bâloise, bien connu des soldats qui y ont monté la garde pendant la grande guerre, et une vue de la route du Grimsel, près du lac des Morts.

L'Image, journal illustré paraissant à Genève. Sommaire du No du 16 août : La poste aérienne au Sahara. Le sacre d'un évêque. La froiture britannique. Nos artistes : Karl Angst. Après les fêtes du 14 juillet. Comment on lutte contre la vie chère.

France-Suisse. — Industriel, économique, littéraire, artistique. Rédaction et administration : Evole 30, Neuchâtel.

Le deuxième numéro (15 août) de cette publication vient de paraître. Il contient des articles fort intéressants de MM. G. de Reynold, professeur à l'Université de Berne. G. Bovet-Blonay. Lucien Broche. L. Laurent. Dr Alfred Silbernegel, président du tribunal civil de Bâle, etc., ainsi qu'une partie documentaire très utile pour tous ceux qu'intéressent nos relations économiques avec la France.

Favorisez le commerce et l'industrie du pays



PERDU

mercredi
un petit chien
long poil, blanc et rouge, collier sans nom.
Prière de le rapporter contre récompense à Mme Julmy, Martigny.

On offre à vendre
vache grasse

1^{er} choix
S'adresser pour traiter à Mce Métroz, conseiller, Chamaille, Sembrancher.

A vendre
un voyage de petits
ROSEAUX

pour fourrager, prêts à charger.
S'adresser à Antoine Bossonnet, Martigny-Bourg.

On offre à vendre
du regain

S'adresser à M. Benjamin Giroud, Martigny-Bâtiaz.

A vendre
4 chars

en bon état, avec ponts de 16, 18 et 20 lignes.
S'adresser à M. Théodore Défago, à Aigle.

A vendre
différents accessoires
de pressoir

S'adresser au « Confédéré ».

Sténo-dactylographe

On cherche un employé sténo-dactylographe de nationalité suisse, ayant pratique, et connaissant deux des langues nationales.

Adresser offres à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, Agence de Sion.

On demande
pour petit ménage à Martigny
jeune fille

comme bonne à tout faire
S'adresser au « Confédéré ».

On demande
Bonne à tout faire

sachant cuisiner. Bons gages.
Bon traitement.
Ecrire case postale 17423, à Martigny.

A vendre
vases de cave

ronds et ovales
de toutes contenances.
S'adresser par écrit à Henri Mermoud, à Saxon.

A vendre
une bonne petite
jument hongroise

de 6 ans ;
ainsi que d'autres chevaux
S'adresser à ALESSIO, à Martigny-Ville.

A louer
Caves meublées

grands foudres bien avinés.
Demander conditions à B. Friederich Morges (Vaud).

On demande
une jeune fille

pour aider au ménage. Traitement amical. Bons gages.
S'adresser BAUMANN, vouturier, Territet.

A vendre de suite
pour cause de départ
un phonographe
une Moto-Rève

S'adresser à Camille Morath, Fully.

A vendre
pour cause d'autres engagements

Commerce
de Matériaux
de Construction

Très bonne affaire pour homme sérieux.
Offres écrites sous OF. 9174 L. à Orell Füssli-Publicité, Lausanne.

Perdu

lundi 25 août entre le bureau de poste de Vernayaz et St-Maurice

un portefeuille noir
contenant papiers au nom de Czech Alexandre. — Rapporter contre récompense à Vernayaz, Bureau de poste ou à St-Maurice, café du Soleil.

A louer à Martigny
chambre meublée
dans la maison Florentin Girard, avenue de la Gare.

On cherche de bons
machinistes
sur bois

Bons salaires. — Un bon
emballeur
pour meubles

et quelques
polisseuses

Adresser offres sous chiffre 721 à Publicitas, Sion.

Pianos automatiques

Beaux pianos automatiques à vendre. Parfait état.
S'adr. sous chiffre X 26747 L Publicitas S. A., Lausanne.

A vendre à Martigny-Ville
Place Centrale
part de bâtiment

comprenant : un étage de 7 pièces avec dépendances en cave, galetas et grenier.
Ecrire sous Y 26748 L Publicitas S. A., Lausanne.

On demande
pour Montreux

1 fille d'office
1 femme de chambre
1 fille de salle
1 portier d'étage

Entrée le 5 septembre. Envoyer offres avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire à l'Hôtel Continental.

La Fabrique de Conserve
de Saxon
cherche des
ouvrières

Bons salaires
Cantine à prix réduit

Nouvelle baisse
sur la **VIANDE DE CHEVAL**
et la charcuterie

Rôti, sans os ni charge le kg. Fr. 3.60
Bouilli, avec os » » 2.40
Saucissons » » 4.50
Salamis » » 5.50
expédié à partir de 2 kg. la
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7, Lausanne

La Fabrique de Conserve
DOXA, à Saxon

achète aux plus hauts prix du jour :
Groselles rouges et vertes, cassis, framboises, myrtilles, sureaux noirs, mûres, châtaignes, tomates, flageolets, reines-Claude, etc.

A vendre
à 10 minutes d'une importante gare du Bas-Valais
une maison

de 4 appartements, terrain et dépendances, eau et lumière. Conditions exceptionnellement avantageuses à acquéreur sérieux.
S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

Sage-femme 1^{re} classe
M^{me} R. Zabarini

Dipl. de l'Univ. de Turin (près de la gare) Télép. 76.93
19, rue du Mont-Blanc, Genève
près Gare

Consultations. — Man spricht deutsch. — Téléphone 11.39.

Sage-femme diplômée
M^{me} Neckemson

19, Chantepoulet, Genève (près de la gare) Télép. 76.93
Consultations tous les jours. Soins médicaux. Reçoit pensionnaires. — Prix modérés. — Man spricht deutsch.

A vendre
une laie portante

S'adresser à Ant. Bossonnet, Martigny-Bourg.

Etiquettes de vin

à l'Imprimerie Commerciale

SION

Ville d'études recommandée pour son excellent climat et sa tranquillité

Ecole industrielle supérieure, section technique.
3 années d'études scientifiques. Diplôme de maturité donnant droit à l'entrée à l'Ecole polytechnique fédérale.
Direction : Dr Mangisch, Sion.

Ecole supérieure de commerce (subventionnée par la Confédération), 3 années d'études. Commerce, banque, industrie, administration, etc. Langues modernes. Diplôme de sortie.
Direction : Dr Mangisch, Sion.

Ecole de commerce pour les jeunes filles (subventionnée par la Confédération), 3 années d'études. Programme et diplôme sur les mêmes bases que ci-dessus.
Direction : Bureau Communal, Sion.

Ecole moyenne de jeunes filles. 2 années d'études secondaires et préparatoires à l'Ecole de commerce des jeunes filles.
Direction : Bureau Communal, Sion.

Ecole industrielle inférieure. Cours préparatoire à l'Ecole supérieure de commerce (2 années d'études) et à la section technique (3 années d'études).
Direction : M. François Bonvin, Sion.

Programmes, inscriptions et tous renseignements auprès des directions respectives. Rentrée : 8 septembre 1919.

Internats et pensions

a) Pour l'Ecole supérieure de commerce et l'Ecole industrielle supérieure, section technique :
Pension spéciale d'étudiants, surveillée par un professeur désigné par le Dép. de l'Instruction publique. S'ad. à M. le prof. Gentinetta, à Zermatt (Valais).

b) Pour l'Ecole de commerce pour les jeunes filles et l'Ecole moyenne :
Internat Sainte-Ursule. S'adresser à M. le chanoine Lager, directeur à Sion.

c) Pour l'Ecole industrielle inférieure :
Pensionnat Ste-Marie, Sion.

Arrivage de réservoirs

Vins blancs et rouges

seront remis ces jours en gare d'Evionnaz
Panadès blanc 11 degrés à fr. 1.20 le litre
Priorato rouge 14 degrés à fr. 1.20 »

Ces prix s'entendent par fûts d'au moins 200 litres
Marchandise de tout 1^{er} choix

Jos. METTAN & Cie.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie — Service principal fondé en 1857

Mutuelle pure — Pas de responsabilité personnelle des assurés

Le plus important portefeuille d'assurances suisses

Tous les bonis aux assurés

S'adresser à la Direction à Zurich, Quai des Alpes, 40, ou à l'Agence générale

Ch. DAIBER, Martigny, Avenue de la Gare

Vins en gros

Maurice Paccolat, Martigny-Bourg

a toujours à la disposition de son honorable clientèle des vins blancs et rouges de 1^{er} choix

Se recommande. Téléphone 90.

Maladies des Voies Urinaires

Nouvelle preuve de l'efficacité de la « Gonocidine », enregistrée par M. Schnepf, huissier à Genève. M. R. écrit : « Je viens par la présente vous annoncer que je suis guéri. Il y a quatre jours que j'ai terminé les trois boîtes de « Gonocidine » et je ne remarque plus rien ».

Cette lettre est une des nombreuses attestations concernant la « Gonocidine » (nom déposé), capsules balsamiques d'une efficacité absolue contre la blennorrhagie chronique et aiguë, cystite et prostatite. Supprime radicalement le rétrécissement du canal. Prix de la boîte 6 fr. Les 3 boîtes 17 fr. 50.

Envoi discret, sans marque extérieure, contre remboursement.

Seul dépôt :

Pharmacie de la Place Grenus n° 26, Genève

Demandez brochure explicative. (Ajoutez 15 ct. pour le port.)

A. ROSSA, Vins en gros, MARTIGNY

Assortiment de vins de premier choix
Blancs 11 degrés — Rouges 11 degrés — Alicante 15 degrés
Vins fins en bouteilles

Asti, Barbera, Nebbiolo, Malaga, Moscatel
PRIX AVANTAGEUX

Maison très connue et de toute confiance

ATTENTION !!

Viande 1^{er} choix

Rôti fr. 2.80 le 1/2 kilo.
Bouilli depuis » 2.20 le 1/2 kilo.
Saucisses de bœuf » 2.40 le 1/2 kilo.

Saucissons pur porc

Envois à partir de 1 kilo.

Ernest Bovey, boucher Av. de l'Université Lausanne

Boucherie Gilliéron-Aubert, Martigny-Ville

Téléphone 44

J'expédie par n'importe quelle quantité :

Graisse fondue 1 ^{re} qualité,	3.80 le kg.
Graisse fondue, rognon,	4.— »
Saucissons fumés	7.50 »
Saucisses fumées	5.80 »
Saucisses à rôtir	6.— »

A vendre

pris sur notre chantier Briquetterie Doréaz S. A. Vernayaz un fort stock de

Bois de chauffage

(bois carré, bois rond et des planches) à un prix des plus modiques.

De même, une certaine quantité de déchets de fer.

Anselmier et Müller
entrepreneur, Vernayaz.

Commerce de Vins

Jules Beltrami-Darbellay, Montreux

Journelement arrivages de

VINS ROUGES D'ESPAGNE

1^{er} choix, 11 1/2 degrés environ, en fûts d'origine de 600 à 650 litres, à fr. 1.10 le litre. Facilités de paiement.

A vendre

PROPRIÉTÉ

(contenance 28953 mètres carrés) pouvant servir d'alpage. S'adresser à Mme Vve Julie Gay, Trient.

Machines agricoles d'occasion

Coupe-paille, coupe-racines, coupe-betteraves
Outillage de jardin

Emile VÉROLET, Fully

Fournitures générales pour la photographie

KODAKS

Librairie-Papeterie Décoppet, Martigny

BUREAU TECHNIQUE

Fernand BIÉTRY

Ingénieur civil et bâtiment A. E. A. D. B. A.

PARIS -- BOUVERET

Toutes études d'architecture : civile, privée, rurale et industrielle

Banque Coopérative Suisse

MARTIGNY - SIERRE

St-Gall, Zurich, Rorschach, Olten, Appenzell, Brigue, Schwyz.

Capital de garantie et réserves : Fr. 3.560.000—

La Banque accepte des dépôts à :

5	0/0	contre obligations
4 1/2	0/0	en comptes de dépôts contre carnet
4 1/4	0/0	en comptes d'épargne contre carnet
4	0/0	en comptes-courants à vue

Elle émet des parts sociales de fr. 1000.— chacune.

Ouverture de comptes-courants créditeurs et débiteurs. — Emission et paiement de chèques sur tous pays. — Encasement de titres échus et de tous coupons. — Achat et vente de titres. — Souscription à tous les emprunts publics (demander les prospectus). — Change. — Escompte de billets et titres. — Prêts divers.

Toutes opérations de banque

Union de Banques Suisses

2, Place St-François — LAUSANNE — 2, Place St-François

Capital et Réserves : 75.000.000

Nous recevons des fonds en dépôt aux meilleures conditions en compte courant à vue, 1 mois ou plus de préavis.

Certificats de Dépôts

nominatifs ou au porteur avec coupons annuels ou semestriels

à 1 an intérêt 4 3/4 0/0
de 2 à 5 ans » 5 1/4 0/0

Carnets de dépôts 4 1/4 0/0

Achat et vente de titres - Gestion de fortunes - Escompte d'effets de commerce - Change de monnaie et billets étrangers.

Viande de cheval

Caballus (Soc. anonyme)
Lausanne

Directeur : Ch. Guex

expédie contre remboursement port dû :

Rôti 1^{re} qualité sans os ni charge, le kg. 4 fr. Bouilli avec os, le kg. 3 fr. Saucissons, salamis, salamettis, le kg. 6 fr. 50. Saucisses, viande fumée, 5 fr.

Téléphone boucherie 40.98, domicile 40.97.

FONDERIE

Ch. DELACRETAZ, Aigle

Fonte de pièces en bronze, laiton et aluminium, d'après modèles ou dessins. Fourniture de robinetterie en tous genres, pour eau, gaz et vapeur. Raccords et matériel pour service d'incendie. Articles de cave. Réparations et transformations en tous genres. Pièces pressantes livrables dans les vingt-quatre heures.



Couverture excellente

Garantie de 10 ans

même contre la grêle

Infaillible contre les ouragans

Revêtements extérieurs de façades, bon marché et agréables à l'œil. - Revêtements impitrescibles de plafonds et de parois.

Eternit Niederurnen



le meilleur brillant pour chaussures

Dimanches 31 août et 6 septembre

Grande Kermesse

organisée par la fanfare « Helvétia » au Café des Alpes

ARDON

Grand match aux quilles - Jeux divers

Loterie américaine (tous les numéros gagnants)

Bal champêtre

Nombreuses attractions - Garage pour bicyclettes

Café Octodure - Martigny

Fendant garanti 1^{er} crû de Sierre

Vin rouge du Piémont, 1^{er} choix

On demande à acheter

10 bossettes de 1000 litres au minimum

A vendre un pressoir

S'adresser à Adrien Gay-Darbellay, Vins, Martigny-Bourg.

C'est toujours aux

Grands Magasins Ducrey

MARTIGNY

que vous trouverez le plus grand assortiment en

Complets

modernes

A qualité égale, toujours meilleur marché

Notre principe est :

Vendre bon marché et de confiance

Employé

sachant chiffrer vite et bien et ayant une bonne écriture serait engagé comme facturiste par la Société de Conserves DOXA, à Saxon.

Lui faire offres avec prétentions et copies de certificats.

L'Entreprise des forces motrices de Barberine engagerait de suite de bons

mineurs et manœuvres

Prix moyens : 1.40 - 1.45 à l'heure pour les mineurs ; 1.20 - 1.30 pour les manœuvres.

Cuisine et logement sur les chantiers.

Dupuis, Dupont, Gianadda & Cie

Société des Producteurs de lait de Monthey

Les personnes qui veulent faire partie de la société peuvent encore se faire inscrire chez M. Edouard Vannay, secrétaire. Passé ce délai la finance d'entrée prévue par le règlement sera appliquée. Le Président Ar. Martin.

Pressoir hydraulique

à l'état de neuf est à vendre à prix réduit, faute d'emploi. Ecrire sous X 26580 L Publicitas S. A., Lausanne.

Banque de Brigue

Brigue

Capital-Actions Fr. 1.000.000.—

entièrement versé

Réserves Fr. 350.000.—

Compte de chèques postaux H. c. 253

La Banque accepte des dépôts :

en comptes-courants à 3 1/2 - 4 0/0 ;
sur carnets d'épargne à 4 1/4 0/0
contre obligations à 2-3 ans ferme 4 1/2 0/0
contre obligations à 5 ans ferme 5 0/0

La moitié du timbre fédéral est à la charge du déposant.

Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur : Monsieur Jules Morenô, avocat à Martigny.

Demandez à votre épicièr

LE THE CEYLAN

„STANDARD“

Véritable mélange anglais